



**SAVARIA CORPORATION
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AUX 31 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**

TABLE DES MATIÈRES	PAGE
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....	1
RAPPORT DES AUDITEURS.....	2
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
États consolidés de la situation financière.....	4
États consolidés du résultat net.....	5
États consolidés du résultat global.....	6
État consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.....	7
État consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.....	8
États consolidés des flux de trésorerie.....	9
Notes aux états financiers consolidés.....	10

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés ci-joints de **SAVARIA CORPORATION** (la « société ») sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration.

Ces états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière et comportent nécessairement certains montants qui sont fondés sur les estimations les plus probables et des jugements faits par la direction.

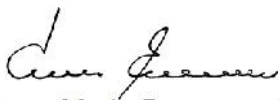
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la société s'est dotée de systèmes de contrôles internes et a établi des politiques et procédés adaptés à l'industrie dans laquelle elle évolue. Ces systèmes ont pour objet de fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif de la société est correctement comptabilisé et bien protégé.

Le Conseil d'administration doit s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le Comité d'audit rencontre périodiquement la direction afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière ainsi que des questions de présentation de l'information financière. Le Comité examine également les états financiers consolidés annuels et le rapport des auditeurs indépendants, et fait part de ses constatations au Conseil d'administration lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers consolidés à l'intention des actionnaires. Les auditeurs désignés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le Comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers consolidés aux 31 décembre 2016 et 2015 et pour les exercices clos à ces dates ont été audités par les auditeurs désignés par les actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.



Marcel Bourassa
Le président du conseil et chef de la direction



Jean-Marie Bourassa CPA, CA
Le chef de la direction financière

Laval (Québec) Canada
Le 6 mars 2017



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Savaria Corporation

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Savaria Corporation, qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, les états consolidés du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Savaria Corporation au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Le 6 mars 2017

Montréal, Canada

*CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A109612

	Note	2016	2015
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie	5	51 230 \$	29 707 \$
Créances et autres débiteurs	6	13 160	12 878
Partie courante des prêts à long terme		-	14
Créances de crédits d'impôt		-	130
Stocks	7	24 792	18 111
Charges payées d'avance		1 057	717
Total des actifs courants		90 239	61 557
Actifs non courants			
Instruments financiers dérivés	23	171	-
Prêts à long terme		33	37
Immobilisations corporelles	8	19 530	18 389
Immobilisations incorporelles	9	2 893	2 689
Goodwill	10	9 156	7 485
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	24	262	106
Actifs d'impôt différé	19	3 848	5 422
Total des actifs non courants		35 893	34 128
Total des actifs		126 132 \$	95 685 \$
Passifs			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	12	14 340 \$	11 140 \$
Passifs d'impôts exigibles		1 349	1 440
Produits différés		2 671	2 680
Instruments financiers dérivés	23	4 298	5 812
Partie courante de la dette à long terme	13	3 436	2 980
Provision pour garantie	14	510	477
Total des passifs courants		26 604	24 529
Passifs non courants			
Dette à long terme	13	13 855	14 272
Provision pour garantie	14	757	720
Autres passifs à long terme		49	-
Instruments financiers dérivés	23	1 699	6 723
Passifs d'impôt différé	19	183	228
Total des passifs non courants		16 543	21 943
Total des passifs		43 147	46 472
Capitaux propres			
Capital-actions et bons de souscription	15	72 791	47 878
Surplus d'apport		2 587	2 265
Cumul des autres éléments du résultat global		(4 050)	(8 548)
Résultats non distribués		11 657	7 618
Total des capitaux propres		82 985	49 213
Total des passifs et des capitaux propres		126 132 \$	95 685 \$

Les notes aux pages 11 à 47 font partie intégrante des états financiers consolidés et audités.

	Note	2016	2015
Revenus	16	119 728 \$	95 263 \$
Coût des ventes		(79 159)	(65 686)
Marge brute		40 569	29 577
Charges opérationnelles			
Frais d'administration		(9 550)	(8 118)
Frais de vente		(9 478)	(7 420)
Frais d'ingénierie		(2 516)	(2 129)
Frais de recherche et développement		(935)	(531)
		(22 479)	(18 198)
Autres produits (charges)		(641)	26
Résultat opérationnel		17 449	11 405
Produits financiers	18	630	1 576
Charges financières	18	(825)	(749)
Produits financiers nets (charges financières nettes)		(195)	827
Résultat avant impôt		17 254	12 232
Charge d'impôt sur le résultat	19	(4 953)	(3 288)
Résultat net		12 301 \$	8 944 \$
Résultat net par action	20		
De base		0,36 \$	0,28 \$
Dilué		0,34 \$	0,28 \$

Les notes aux pages 11 à 47 font partie intégrante des états financiers consolidés et audités.

	2016	2015
Résultat net	12 301 \$	8 944 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui sont ou qui peuvent éventuellement être reclassés dans le résultat :		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	2 075	(11 457)
Impôts différés	(536)	2 943
	1 539	(8 514)
Pertes sur contrats de change portées au résultat au cours de l'exercice	4 634	4 177
Impôts différés	(1 191)	(1 075)
	3 443	3 102
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	4 982	(5 412)
Gains (pertes) net(te)s latent(e)s sur la conversion des états financiers d'établissements étrangers	(484)	428
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	4 498	(4 984)
Résultat global total	16 799 \$	3 960 \$

Les notes aux pages 11 à 47 font partie intégrante des états financiers consolidés et audités.

SAVARIA CORPORATION
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

(en milliers de dollars)



	2015						
	Capital-actions et bons de souscription			Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	Nombre		Montant				
	Capital-actions	Bons de souscription					
Solde au 1^{er} janvier 2015	29 554 614	2 875 000	33 268 \$	2 042 \$	(3 564) \$	4 710 \$	36 456 \$
<u>Résultat global total</u>							
Résultat net	-	-	-	-	-	8 944	8 944
Autres éléments du résultat global :							
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	-	-	-	-	(8 514)	-	(8 514)
Pertes sur contrats de change portées au résultat au cours de l'exercice, déduction faite des impôts	-	-	-	-	3 102	-	3 102
Gains nets latents sur la conversion des états financiers d'établissements étrangers	-	-	-	-	428	-	428
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(4 984)	-	(4 984)
Résultat global total	-	-	- \$	- \$	(4 984) \$	8 944 \$	3 960 \$
<u>Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres (notes 15 A) et 22)</u>							
Émission d'actions dans le cadre d'un placement privé	2 875 000	-	14 375	-	-	-	14 375
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts	-	-	-	-	-	(620)	(620)
Rémunération à base d'actions	-	-	-	257	-	-	257
Exercice d'options d'achat d'actions	150 000	-	235	(34)	-	-	201
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	-	(5 416)	(5 416)
Total des transactions avec les actionnaires	3 025 000	-	14 610	223	-	(6 036)	8 797
Solde au 31 décembre 2015	32 579 614	2 875 000	47 878 \$	2 265 \$	(8 548) \$	7 618 \$	49 213 \$

Les notes aux pages 11 à 47 font partie intégrante des états financiers consolidés et audités.

SAVARIA CORPORATION
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

(en milliers de dollars)



	2016						
	Capital-actions et bons de souscription			Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	Nombre		Montant				
	Capital-actions	Bons de souscription					
Solde au 1^{er} janvier 2016	32 579 614	2 875 000	47 878 \$	2 265 \$	(8 548) \$	7 618 \$	49 213 \$
<u>Résultat global total</u>							
Résultat net	-	-	-	-	-	12 301	12 301
Autres éléments du résultat global :							
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	-	-	-	-	1 539	-	1 539
Pertes sur contrats de change portées au résultat au cours de l'exercice, déduction faite des impôts	-	-	-	-	3 443	-	3 443
Pertes nettes latentes sur la conversion des états financiers d'établissements étrangers	-	-	-	-	(484)	-	(484)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	4 498	-	4 498
Résultat global total	-	-	- \$	- \$	4 498 \$	12 301 \$	16 799 \$
<u>Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres (notes 15 A) et 22)</u>							
Émission d'actions dans le cadre d'un placement privé	2 600 000	-	20 280	-	-	-	20 280
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts	-	-	-	-	-	(867)	(867)
Rémunération à base d'actions	-	-	-	357	-	-	357
Exercice d'options d'achat d'actions	165 833	-	347	(35)	-	-	312
Exercice de bons de souscription	1 008 500	(1 008 500)	4 286	-	-	-	4 286
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	-	(7 395)	(7 395)
Total des transactions avec les actionnaires	3 774 333	(1 008 500)	24 913	322	-	(8 262)	16 973
Solde au 31 décembre 2016	36 353 947	1 866 500	72 791 \$	2 587 \$	(4 050) \$	11 657 \$	82 985 \$

Les notes aux pages 11 à 47 font partie intégrante des états financiers consolidés et audités.

	Note	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net		12 301 \$	8 944 \$
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations corporelles	8	1 309	1 062
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	691	747
Charge d'impôt	19	4 953	3 288
Rémunération à base d'actions	22	357	257
Gains sur contrats de change encaissés avant échéance et portés au résultat net		-	(31)
Pertes (gains) de change non réalisé(e)s		14	(658)
Charge financières	18	825	749
Autres		58	(25)
		20 508	14 333
Variation nette des éléments hors caisse liés aux opérations	21 A)	2 154	547
Encaissement des prêts à long terme		18	123
Impôt sur le résultat payé		(4 595)	(2 874)
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles		18 085	12 129
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'une entreprise	4	(8 675)	(477)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles		16	45
Dépôts sur acquisition d'immobilisations corporelles		(262)	(106)
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(2 360)	(7 228)
Augmentation des immobilisations incorporelles	9	(648)	(860)
Trésorerie nette liée aux activités d'investissement		(11 929)	(8 626)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation de la dette à long terme	13	2 649	4 200
Remboursement de la dette à long terme		(2 696)	(2 450)
Intérêts payés		(738)	(630)
Produits issus de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre d'un placement privé, déduction faite des frais de transaction	15 A)	19 094	13 527
Produits issus de l'exercice d'options	15 A)	312	201
Produits issus de l'exercice de bons de souscription	15 A)	4 286	-
Dividendes payés sur actions ordinaires	15 C)	(7 395)	(5 416)
Trésorerie nette liée aux activités de financement		15 512	9 432
Variation nette de la trésorerie			
Trésorerie au 1 ^{er} janvier		29 707	16 280
Gain (perte) de change non réalisé(e) sur la trésorerie détenue en devises étrangères		(145)	492
Trésorerie au 31 décembre		51 230 \$	29 707 \$

Les notes aux pages 11 à 47 font partie intégrante des états financiers consolidés et audités.

	PAGE		PAGE
1 . Entité présentant les états financiers consolidés..	11	16 . Revenus	32
2 . Base d'établissement	11	17 . Avantages du personnel	32
3 . Principales méthodes comptables	12	18 . Produits financiers et charges financières	32
4 . Acquisition d'entreprises	23	19 . Impôts	33
5 . Trésorerie	25	20 . Résultat par action	35
6 . Créances et autres débiteurs	25	21 . Flux de trésorerie	35
7 . Stocks	25	22 . Paiements fondés sur des actions	36
8 . Immobilisations corporelles	26	23 . Instruments financiers	37
9 . Immobilisations incorporelles	27	24 . Engagements	44
10 . Goodwill	28	25 . Détermination des justes valeurs	44
11 . Avances bancaires	29	26 . Subventions gouvernementales	45
12 . Fournisseurs et autres créditeurs	29	27 . Secteurs opérationnels	46
13 . Dette à long terme	29	28 . Eventualités	46
14 . Provision pour garantie.....	31	29 . Parties liées	47
15 . Capital et autres éléments des capitaux propres..	31	30 . Événements subséquents.....	47

(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données sur les actions et sur les options.)

1 . Entité présentant les états financiers consolidés

Savaria Corporation est une entreprise domiciliée au Canada. Son siège social est au 4350, autoroute Chomedey, Laval, Québec. Les états financiers consolidés de la société aux 31 décembre 2016 et 2015 et pour les exercices clos à ces dates comprennent les comptes de Savaria Corporation et de ses filiales en propriété exclusive (l'ensemble désigné comme la « société » ou « Savaria »). Savaria est un des chefs de file nord-américains de l'industrie de l'accessibilité. Elle offre des solutions aux personnes à mobilité réduite afin de les aider à regagner leur mobilité et leur liberté. Les activités de la société sont divisées en deux secteurs opérationnels : le secteur *Accessibilité* et le secteur *Véhicules adaptés* tel qu'il est décrit à la note 27 « Secteurs opérationnels ». La société réalise près de 60 % de ses revenus à l'extérieur du Canada, principalement aux États-Unis.

2 . Base d'établissement

A) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») s'appliquant à la préparation des états financiers annuels.

Les présents états financiers consolidés ont fait l'objet d'un audit par les auditeurs de la société et ont été approuvés par le Conseil d'administration le 6 mars 2017.

B) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés dans les états consolidés de la situation financière, qui sont évalués à la juste valeur.

C) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société.

D) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif sont le goodwill (note 10), l'évaluation des actifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises (note 4), l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 23), la provision pour garantie (note 14) et la provision pour obsolescence des stocks (note 7).

Les jugements importants réalisés par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont la détermination des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») (note 10), l'identification des secteurs opérationnels (note 27) et la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger.

3 . Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à tous les exercices présentés dans les présents états financiers consolidés, sauf indication contraire.

A) Méthode de consolidation

Toutes les filiales sont des entreprises détenues à 100 % par la société. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées, au besoin, afin qu'elles cadrent avec celles adoptées par la société.

Filiales

Ascenseurs Savaria Concord Inc. (« Savaria Concord »)

Freedom Motors Inc. (« Freedom »)

Savaria (Huizhou) Mechanical Equipment Manufacturing Co., LTD (« Savaria Huizhou »)

Savaria Lifts Ltd. (« Savaria Lifts »)

Savaria Sales, Installation and Service Inc. (« Savaria SIS »)

Savaria USA Inc. (« Savaria USA »)

Silver Cross Automotive Inc. (« SC Automotive »)

Silver Cross Franchising Inc. et ses filiales (« Silver Cross »)

Van-Action (2005) Inc. (« Van-Action »)

Les soldes et les transactions intersociétés, ainsi que les revenus et coûts qui découlent de transactions intersociétés, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

B) Monnaie étrangère

i) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective des entités de la société au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont reconvertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Le profit ou la perte de change sur les éléments monétaires correspond à la différence entre le coût amorti en monnaie fonctionnelle au début de l'exercice, ajusté en fonction du taux d'intérêt effectif et des paiements versés pendant l'exercice, et le coût amorti en monnaie étrangère converti au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont reconvertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les écarts de conversion qui découlent de ces conversions sont comptabilisés dans le résultat net. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

ii) Établissements à l'étranger

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens au cours de change moyen pour l'exercice.

Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans le compte des écarts de conversion cumulés.

Les profits ou pertes de change découlant d'un élément monétaire qui est une créance à recevoir d'un établissement étranger ou une dette envers celui-ci, dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible et qui constitue en substance une part de l'investissement net dans cet établissement étranger, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans le compte des écarts de conversion cumulés.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

C) Instruments financiers

La société comptabilise initialement les actifs financiers à la date de la transaction à laquelle la société devient partie prenante aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas subséquemment comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou la création de l'actif seront inclus à l'évaluation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables aux autres actifs financiers seront comptabilisés au résultat net. Au moment de la comptabilisation initiale, la société classe ses actifs financiers comme évalués subséquemment au coût amorti ou à la juste valeur, selon son modèle économique de gestion des actifs financiers et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuelles.

Tous les produits et charges liés aux instruments financiers sont comptabilisés à même les produits financiers et les charges financières.

i) Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes selon la raison pour laquelle les actifs financiers ont été acquis.

Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est subséquemment évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur, si :

- . l'actif est détenu selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs dans le but d'encaisser des flux de trésorerie contractuels; et
- . les termes contractuels de l'actif financier prévoient, à des dates fixes, des flux de trésorerie qui ne représentent que des paiements en capital et intérêts.

À l'heure actuelle, la société classe sa trésorerie, ses créances et autres débiteurs ainsi que ses prêts à long terme en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti. Les créances et les prêts à long terme sont portés aux états consolidés de la situation financière, déduction faite de la provision pour mauvaises créances. Cette provision est constituée sur la base des meilleures estimations de la société à l'égard du recouvrement final des soldes dont la perception est incertaine. L'incertitude entourant la probabilité de perception peut découler de divers indicateurs comme la détérioration de la solvabilité d'un client ou le report de la perception lorsque l'ancienneté des factures dépasse les modalités habituelles de règlement. La direction revoit régulièrement les créances, assure le suivi des soldes en souffrance et évalue la pertinence de la provision pour mauvaises créances. Les pertes de valeur sont imputées à un compte de provision tant et aussi longtemps que la direction considère qu'il y a une possibilité de percevoir le montant dû. Une fois que toutes possibilités de perception d'un compte provisionné sont épuisées, la perte de valeur est imputée directement contre la valeur comptable de la créance. Des créances peuvent parfois être renégociées en prêts à long terme. Dans ces cas, la société exige des garanties, incluant des garanties personnelles suffisantes pour couvrir le montant du prêt. Ces prêts sont comptabilisés à la juste valeur au moment du transfert des créances en prêts à long terme.

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsqu'elle transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

Actifs financiers évalués à la juste valeur

Ces actifs sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celles-ci, incluant les intérêts ou dividendes reçus, sont comptabilisées dans le résultat net. Toutefois, dans le cas de placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, la société peut choisir, au moment de la comptabilisation initiale, de présenter les profits et les pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour de tels placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes ne sont jamais reclassés dans le résultat net et aucune perte de valeur n'est comptabilisée dans le résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés dans le résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente le remboursement d'une partie du coût du placement. À l'heure actuelle, la société ne détient aucun actif financier évalué à la juste valeur.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

C) Instruments financiers (suite)

ii) Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés dans les catégories suivantes.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La société classe actuellement dans les passifs financiers évalués au coût amorti ses fournisseurs et autres créiteurs, sa dette à long terme ainsi que ses autres passifs à long terme.

Passifs financiers évalués à la juste valeur

Les passifs financiers à la juste valeur sont initialement évalués à leur juste valeur et sont réévalués à chaque date de clôture, toute variation étant comptabilisée dans le résultat net. À l'heure actuelle, la société ne détient aucun passif financier évalué à la juste valeur.

La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou expirées.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière, si et seulement si, la société a un droit établi de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

iii) Instruments financiers dérivés et relation de couverture

La société détient des instruments financiers dérivés afin de se protéger contre les risques de fluctuations des devises étrangères et des taux d'intérêt. Lors de l'établissement de la couverture, la société documente formellement la relation entre l'instrument et l'élément faisant l'objet de la couverture, incluant ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie, ainsi que les méthodes qui seront utilisées pour évaluer l'efficacité de la relation de couverture. La société évalue au début de la relation de couverture ainsi que sur une base continue s'il est prévu que les instruments de couverture seront hautement efficaces à compenser les variations dans les flux de trésorerie des éléments faisant l'objet de la couverture durant la période pour laquelle la couverture est désignée. Pour une couverture de flux de trésorerie d'une transaction projetée, la probabilité que la transaction se produise doit être haute et il doit y avoir un risque que les variations de flux de trésorerie aient une incidence sur le résultat net présenté.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés dans le résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations sont comptabilisées tel qu'il est décrit ci-dessous.

Couverture de flux de trésorerie

Lorsqu'un dérivé est désigné comme instrument de couverture des flux de trésorerie attribuable à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction anticipée hautement probable qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net, la partie efficace de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est renversé au résultat net dans la même période que les flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture, sous la même rubrique des états consolidés du résultat global que l'élément couvert. Toute partie non efficace de la variation de la juste valeur du dérivé est immédiatement comptabilisée dans les produits financiers ou charges financières au résultat net.

Si l'instrument de couverture ne respecte plus les critères de la comptabilité de couverture, expire ou est vendu, résilié ou exercé, la comptabilité de couverture est alors interrompue prospectivement. Le gain ou la perte cumulé et comptabilisé antérieurement dans les autres éléments du résultat global et présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres demeure tel quel jusqu'à ce que la transaction anticipée affecte le résultat net. S'il est probable que la transaction n'ait pas lieu, le solde dans les autres éléments du résultat global est alors immédiatement comptabilisé au résultat net.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

C) Instruments financiers (suite)

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est séparé du contrat hôte et comptabilisé séparément si i) les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte; ii) un instrument distinct ayant les mêmes conditions que le dérivé incorporé rencontre la définition d'un dérivé; et iii) l'instrument combiné n'est pas mesuré à la juste valeur par le biais du résultat net. La variation dans la juste valeur des dérivés incorporés séparables est comptabilisée immédiatement au résultat net.

iv) Évaluation de la juste valeur

Les mesures de la juste valeur reposent sur une hiérarchie d'évaluation à trois niveaux en fonction de la fiabilité des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur. Chaque niveau est basé sur la transparence des données utilisées pour mesurer la juste valeur des actifs et des passifs.

- Niveau 1 – Les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 – Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, incluant les données et les prix cotés sur les marchés qui ne sont pas considérés comme étant actifs;
- Niveau 3 – Les données qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables.

D) Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options sur actions sont comptabilisés en réduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

Lorsque du capital-actions comptabilisé dans les capitaux propres est racheté, le montant de la contrepartie payée, qui inclut les coûts de transaction directement attribuables, déduction faite de l'incidence fiscale, est comptabilisé comme une réduction des capitaux propres.

E) Immobilisations corporelles

i) Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle comportent des durées d'utilité différentes, chacune de ces parties est comptabilisée comme une composante distincte (composantes importantes) des immobilisations corporelles.

Les gains et pertes sur cession d'éléments d'immobilisations corporelles sont déterminés par la comparaison du produit de cession avec la valeur comptable de l'immobilisation et sont comptabilisés comme autres produits (charges) du résultat net.

ii) Coûts subséquents

Le coût de remplacement d'une partie d'un élément d'immobilisations corporelles est comptabilisé dans la valeur comptable de l'élément s'il est probable que les avantages économiques futurs reliés à cette partie bénéficieront à la société et que ses coûts peuvent être mesurés avec fiabilité. La valeur comptable de la partie remplacée est renversée. Les coûts quotidiens d'entretien des immobilisations corporelles sont comptabilisés au résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

iii) Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif, ou tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement est comptabilisé au résultat net sur une base linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation de chaque partie d'un élément des immobilisations corporelles étant donné que ceci reflète le mieux le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par l'actif. Les actifs loués sont amortis sur la période la plus courte entre le terme du bail de location et la durée probable de leur utilisation, à moins qu'il soit raisonnablement certain que la société en obtiendra la propriété avant la fin du terme du bail.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

E) Immobilisations corporelles (suite)

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

· Bâtiment	35 à 40 ans
· Principales composantes reliées au bâtiment	4 à 30 ans
· Machinerie et équipement	5 à 15 ans
· Mobilier et agencement	5 à 10 ans
· Matériel roulant	4 à 10 ans
· Matériel informatique	3 à 5 ans
· Améliorations locatives	Durée des baux

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque fin d'exercice et ajustés au besoin.

F) Goodwill et immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les marques de commerce, les listes de clients, les licences de distribution, les contrats de maintenance, la technologie, les droits recouvrés, les logiciels et les frais de développement différés.

i) Goodwill

Évaluation initiale

Le goodwill provenant d'un regroupement d'entreprises est initialement évalué comme étant la juste valeur de la contrepartie payée moins la valeur nette (généralement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge, tous évalués à la date d'acquisition. Lorsque l'excédent est négatif, un profit sur acquisition à conditions avantageuses est reconnu immédiatement dans le résultat net.

Mesure subséquente

Le goodwill est mesuré au coût moins le cumul des pertes de valeur. La société évalue périodiquement si une provision pour perte de valeur doit être comptabilisée à l'encontre du résultat net. Le goodwill n'est pas amorti, il est plutôt examiné pour perte de valeur sur une base annuelle, le 31 décembre, et lorsque se produisent certains faits ou circonstances qui pourraient indiquer qu'il aurait pu se déprécier.

ii) Recherche et développement

Les frais associés à des activités de recherche effectuées dans le but d'accroître les connaissances techniques et leur compréhension sont comptabilisés au résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

Le développement inclut les activités menant à la conception de produits ou de processus nouveaux ou substantiellement améliorés. Les frais de développement sont capitalisés seulement si ces frais peuvent être évalués de façon fiable, le produit ou les procédures sont techniquement et commercialement possibles, les avantages économiques futurs sont probables, et la société a l'intention et a les ressources suffisantes pour compléter le développement et utiliser ou vendre l'actif. Les coûts capitalisés incluent le coût des matériaux, la main-d'oeuvre directe et les frais généraux de fabrication qui sont directement attribuables à la préparation de l'actif pour son usage prévu. Tout autre coût de développement est comptabilisé au résultat net à mesure qu'il est engagé.

Les frais de développement capitalisés sont mesurés au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les crédits d'impôt à la recherche et au développement sont comptabilisés à l'encontre des frais de développement différés lorsqu'ils sont liés à ces frais différés. Tous les autres crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des frais auxquels ils se rapportent.

iii) Amortissement

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie utile limitée sont mesurées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé sur le coût d'un actif, ou tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

F) Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

L'amortissement est comptabilisé au résultat net sur une base linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation des immobilisations incorporelles à compter de la date à laquelle elles deviennent disponibles pour usage, étant donné que ceci reflète le mieux le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par l'actif. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

· Marques de commerce	5 à 15 ans
· Listes de clients	5 à 10 ans
· Licences de distribution	5 ans
· Contrats de maintenance	10 ans
· Technologie	5 à 7,5 ans
· Droits recouverts	3 ans
· Logiciels	5 ans
· Frais de développement différés	3 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque fin d'exercice et ajustés au besoin.

G) Stocks

Les stocks sont mesurés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif et comprend les coûts engagés pour acheter les matériaux, les coûts de production ou de conversion et les autres coûts engagés afin de les rendre disponibles dans la forme et à l'endroit appropriés. En ce qui concerne le stock fabriqué et les travaux en cours, le coût inclut une portion appropriée des frais généraux de fabrication basée sur la capacité normale de production.

La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal des affaires, moins le coût d'achèvement estimé et les frais de vente.

H) Dépréciation

i) Actifs financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié et des pertes de valeur sont subies seulement s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et que cet événement générateur de pertes a une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, incidence qui peut être estimée de façon fiable. Sont considérées comme des indices de dépréciation les indications selon lesquelles les débiteurs ou un groupe de débiteurs éprouvent des difficultés financières importantes ou un défaut de paiement du principal ou des intérêts, lorsqu'il est probable qu'ils fassent l'objet d'une faillite ou d'une autre restructuration financière et lorsque des données observables laissent croire qu'il existe une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés, tels que des arriérés ou une situation économique corrélée avec les défaillances.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation (par exemple à une amélioration de la notation de crédit du débiteur), la reprise de la perte de valeur comptabilisée précédemment est comptabilisée aux états consolidés du résultat global.

ii) Actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers de la société, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, est révisée chaque date de clôture afin de déterminer s'il y a des indications de dépréciation. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif ou de son UGT est alors estimé. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génèrent, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou à l'UGT. Les actifs non financiers qui ont une durée d'utilité indéterminée, tels que le goodwill et certaines immobilisations incorporelles, ne sont pas exposés à l'amortissement et, par conséquent, sont soumis à chaque exercice à des tests de dépréciation ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

H) Dépréciation (suite)

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son UGT excède sa valeur recouvrable estimée. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour les fins de l'évaluation de la dépréciation du goodwill, le goodwill acquis par le biais d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT, ou au groupe d'UGT, qui devrait bénéficier des synergies du regroupement. Chaque UGT ou groupe d'UGT auquel le goodwill est ainsi affecté doit représenter le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne et ne doit pas être, avant affectation du goodwill, plus grand qu'un secteur opérationnel.

Les actifs corporatifs de la société ne génèrent pas d'entrées de flux de trésorerie distinctes et sont utilisés par plus d'une UGT. Les actifs corporatifs sont affectés aux UGT sur une base raisonnable et constante et évalués pour dépréciation à même l'évaluation des UGT dont l'actif est affecté.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat net. Les pertes de valeur en relation à une UGT sont réparties en premier lieu afin de réduire la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT et, par la suite, afin de réduire la valeur comptable des autres actifs de l'UGT ou groupe d'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT soumis au test de dépréciation.

Une perte de valeur à l'égard du goodwill n'est pas renversée. À l'égard des autres actifs, les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après dépréciation ou amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

I) Avantages du personnel

i) Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi selon lequel une entité verse des cotisations fixes à une entité indépendante et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de verser d'autres montants. Les obligations en vertu de régimes à cotisations définies sont comptabilisées comme charges sociales au résultat net dans l'exercice où les services ont été rendus par les employés.

ii) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits des paiements fondés sur des actions attribués à des membres du personnel et aux administrateurs est comptabilisée comme charge au titre des avantages du personnel, avec augmentation correspondante des capitaux propres, au cours de la période où les membres du personnel et les administrateurs acquièrent les droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service et les conditions de performance, autres que des conditions de marché, soient remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé en charge dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service et les conditions de performance, autres que des conditions de marché, à la date d'acquisition des droits.

J) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Les provisions sont déterminées en escomptant les flux de trésorerie futurs estimés à l'aide d'un taux avant impôt qui reflètent les estimés actuels du marché de la valeur temps de l'argent et les risques qui sont spécifiques au passif. Le renversement de l'escompte est comptabilisé comme charge financière.

Une provision pour garantie est comptabilisée à mesure que les produits et services sont vendus. La provision est basée sur les données historiques liées aux garanties et la pondération des résultats possibles vis-à-vis leur probabilité respective.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

K) Revenus

i) Vente de biens

Les revenus provenant de la vente de biens dans le cours normal des affaires sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours, des escomptes sur ventes et des rabais de volume. Les revenus sont reconnus lorsqu'il y a une preuve convaincante, habituellement sous la forme d'un contrat de vente signé, que les risques significatifs et les avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur, que le recouvrement de la contrepartie est probable, que les coûts afférents et les retours de marchandise peuvent être raisonnablement estimés, que l'entité ne continue plus à être impliquée dans la gestion des biens, et que le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable. S'il est probable que des escomptes soient accordés et que le montant peut être mesuré de façon fiable, l'escompte est alors comptabilisé en diminution des revenus à mesure que les revenus sont constatés. Étant donné que la quasi-totalité des produits sont fabriqués sur commande, il n'y a généralement aucun retour de marchandise possible.

ii) Contrats d'installation et de maintenance

Les revenus provenant de contrats d'installation sont constatés selon le degré d'avancement des travaux sur la base des coûts d'installation engagés par rapport aux coûts prévus. Les revenus provenant des contrats de maintenance sont constatés sur une base linéaire selon l'avancement de la période du contrat. Les revenus non constatés sont comptabilisés comme produits reportés.

Lorsque plus d'un produit ou service est fourni à un client dans un même accord, la société répartit les revenus à chaque élément de l'accord en fonction de leur prix de vente respectif basé sur la meilleure estimation du prix de vente de chaque prestation. Chaque élément de l'accord est constaté tel qu'il est décrit ci-dessus.

iii) Revenus tirés des franchises

Les revenus tirés des franchises incluent les droits d'entrée, les redevances et les renouvellements. Les droits de franchise initiaux sont comptabilisés à titre de revenus lorsque la quasi-totalité des services initiaux, tels qu'ils sont énoncés dans la convention de franchise, ont été exécutés, ce qui correspond habituellement à la date de début des activités de la franchise. Les redevances des franchises sont constatées périodiquement sur la base des ventes déclarées par les franchisés. Les revenus provenant des renouvellements sont reconnus dans l'exercice où ils sont gagnés, ce qui correspond à la date où le renouvellement est effectué.

iv) Revenus tirés de l'identification de prospects

Le revenu provenant de la vente des informations sur les prospects est constaté périodiquement à mesure que l'information sur les prospects est distribuée.

L) Versements en vertu de contrats de location

Les versements en vertu de contrats de location-exploitation sont comptabilisés dans le résultat net sur une base linéaire sur la durée du bail. Les montants reçus comme incitatifs sont considérés comme faisant partie intégrante de la charge totale du bail, sur la durée du bail.

Les versements minimums exigibles en vertu de contrats de location-financement sont répartis entre les charges financières et la réduction de la dette afférente. Les charges financières sont affectées à tous les exercices durant la durée du bail de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette.

M) Produits financiers et charges financières

Les produits financiers comprennent les revenus d'intérêt sur les placements, les gains de juste valeur sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les gains sur la portion non efficace des instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le résultat net. Les revenus d'intérêts sont constatés à mesure qu'ils s'accumulent au résultat net, en utilisant la méthode de l'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts bancaires et la dette à long terme, les pertes de juste valeur sur les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, la dépréciation constatée sur les actifs financiers et les pertes sur la portion non efficace des instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le résultat net. Les frais d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à une acquisition, à une construction ou à une fabrication d'un actif qualifié sont comptabilisés au résultat net en utilisant la méthode de l'intérêt effectif.

Les gains et les pertes sur taux de change sont présentés nets comme produits financiers ou charges financières, selon la position nette de la variation.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

N) Impôts

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une année, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporelles suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le résultat net comptable, ni le bénéfice imposable, ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales ou des entreprises contrôlées conjointement, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles qui résultent de la comptabilisation initiale du goodwill.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt que l'on s'attend à appliquer aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

O) Résultat par action

Le résultat net de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est obtenu en divisant le résultat net de base attribuable aux actions ordinaires par la somme du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires servant au calcul du résultat net de base par action et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises si toutes les options d'achat d'actions ordinaires et les bons de souscription potentiellement dilutifs en circulation étaient convertis selon la méthode du rachat d'actions.

P) Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante de la société qui est engagée dans des activités commerciales par lesquelles elle peut rapporter des revenus et engager des charges, incluant des revenus et des charges liés à des transactions avec d'autres composantes de la société. Tous les résultats des secteurs opérationnels sont révisés régulièrement par le chef de la direction de la société afin de permettre la prise de décisions quant à l'affectation des ressources au secteur et l'évaluation de sa performance, et pour lequel des informations financières distinctes sont disponibles. Les résultats sectoriels qui sont présentés au chef de la direction incluent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

La dépense en capital d'un secteur représente le coût total engagé durant l'exercice pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

Q) Nouvelles normes comptables et interprétations

Les nouvelles normes et amendements aux normes et interprétations suivantes ont été appliqués lors de la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2016. L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2012-2014

En septembre 2014, dans le cadre de son processus d'améliorations annuelles, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié des modifications de portée limitée à un total de quatre normes. Chacune des modifications possède ses propres dispositions transitoires particulières.

Des modifications ont été apportées afin de clarifier les éléments suivants dans leurs normes respectives :

- modification des modalités de cession en vertu de l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* ;
- « liens conservés » pour les mandats de gestion et informations à fournir sur la compensation dans les états financiers consolidés en vertu de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* ;
- taux d'actualisation dans un marché régional ayant la même monnaie en vertu de l'IAS 19, *Avantages du personnel* ;
- informations fournies « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire » en vertu de l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* .

Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables (modification de l'IAS 16 et de l'IAS 38)

En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Les modifications apportées à l'IAS 16 mentionnent explicitement que les modes d'amortissement fondés sur les produits ne peuvent pas être utilisés pour les immobilisations corporelles. La raison en est que ces modes d'amortissement reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques représentatifs de l'actif. Les modifications à l'IAS 38 introduisent une présomption réfutable selon laquelle l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits est inappropriée dans le cas des actifs incorporels. Cette présomption ne pourra être écartée que lorsque les produits et la consommation des avantages économiques de l'actif incorporel présentent une « corrélation élevée » ou lorsque l'actif incorporel est exprimé comme une mesure des produits.

Initiative concernant les informations à fournir : modifications de l'IAS 1

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le cadre de son initiative majeure visant à améliorer la présentation et les informations à fournir dans les rapports financiers (l'« Initiative concernant les informations à fournir »).

R) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées

Plusieurs nouvelles normes et amendements aux normes et interprétations, non encore adoptés pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, n'ont pas été appliqués lors de la préparation de ces états financiers consolidés.

Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications de l'IFRS 2)

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'application rétrospective ou anticipée est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation :

- des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie;
- des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source;

3 . Principales méthodes comptables (suite)

R) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées (suite)

- d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie soit reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

La société envisage d'adopter les modifications de l'IFRS 2 dans ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

Initiative concernant les informations à fournir (modifications de l'IAS 7)

Le 7 janvier 2016, l'IASB a publié le document *Disclosure Initiative (Amendments to IAS 7)*. Les modifications s'appliquent de façon prospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. L'application anticipée est permise. Les modifications comprennent des obligations d'information qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les changements dans les passifs découlant d'activités de financement, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie. L'un des moyens de satisfaire à ces nouvelles obligations d'information consiste à effectuer un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des passifs découlant d'activités de financement.

La société envisage d'adopter les modifications de l'IAS 7 dans ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017. La société ne s'attend pas à ce que la norme ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 - Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014). La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des exercices antérieurs n'est pas exigé et est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances *a posteriori*.

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en présentant un nouveau modèle des « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture. Toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

L'IFRS 9 (2014) présente quelques différences par rapport à l'IFRS 9 (2013), adoptée par anticipation le 1^{er} avril 2014 par la société. La société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018. La société ne s'attend pas à ce que la norme ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (modifications de l'IAS 12)

Le 19 janvier 2016, l'IASB a publié le document *Recognition of Deferred Tax Assets for Unrealized Losses (Amendments to IAS 12)*. Les modifications s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Son adoption anticipée est permise. Les modifications précisent que l'existence d'une différence temporaire déductible dépend uniquement d'une comparaison de la valeur comptable d'un actif et de sa valeur fiscale à la fin de la période de présentation de l'information financière et qu'elle n'est pas touchée par d'éventuels changements de la valeur comptable ou de la manière attendue de recouvrer l'actif. Les modifications clarifient également la méthode de détermination des bénéfices imposables futurs servant à évaluer l'utilisation des différences temporaires déductibles.

3 . Principales méthodes comptables (suite)

R) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées (suite)

La société envisage d'adopter les modifications de l'IAS 12 dans ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017. La société ne s'attend pas à ce que la norme ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Son adoption anticipée est permise.

L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité*.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS.

La société envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

IFRS 16 - Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adopté avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*.

Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues.

La société envisage d'adopter l'IFRS 16 dans ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

4 . Acquisition d'entreprises

i) Silver Cross Automotive

Le 31 mai 2016, la société a acquis les actifs de la division automobile de Shoppers Home Health Care (une division de Shoppers Drug Mart) (« SHHC Automotive ») par l'entremise de sa filiale nouvellement créée, SC Automotive. SHHC Automotive a longtemps été le chef de file canadien en tant que distributeur de conversions de fourgonnettes pour fauteuils roulants et d'adaptation de véhicules pour personnes à mobilité réduite, avec 16 ans de présence sur le marché. En tant que plus important convertisseur de fourgonnettes accessibles aux fauteuils roulants, Savaria estime que cette acquisition stratégique lui offrira de nouveaux marchés de distribution de vente au détail d'un océan à l'autre compte tenu de la présence de SHHC Automotive dans les marchés clefs du Canada.

4 . Acquisition d'entreprises (suite)

i) Silver Cross Automotive (suite)

La contrepartie totale est de 8 675 000 \$ payée en un versement à la date d'acquisition. Les coûts liés à l'acquisition au montant de 726 000 \$ ont été inclus dans les autres charges de 2016. Les sommes versées ont été payées à même la trésorerie de la société.

Les actifs acquis sont principalement des stocks, des immobilisations incorporelles et du goodwill. Ce dernier provient des synergies entre Savaria et SC Automotive et des revenus additionnels de conversion de véhicules qui en résulteront. Un montant total de 1 236 000 \$ de goodwill est prévu être déductible sur le plan fiscal.

Depuis l'acquisition du 31 mai 2016, les revenus de l'entreprise acquise se sont élevés à 8 014 000 \$ tandis que la perte nette est de 385 000 \$. Si l'acquisition de SHHC Automotive avait eu lieu au 1^{er} janvier 2016, la direction estime que les revenus de cette entreprise pour l'exercice 2016 se seraient établis à environ 14 800 000 \$ et que le résultat net serait non significatif. Ces estimations ont été déterminées à partir de l'information historique fournie par l'entreprise acquise et ne tiennent pas compte des avantages attribuables aux activités d'intégration, des synergies ni des modifications qui auraient pu être apportées aux transactions historiques si l'acquisition avait réellement eu lieu au 1^{er} janvier 2016. Les montants estimés ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats opérationnels de l'entreprise acquise qui auraient réellement été obtenus si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2016, ni des résultats qui pourraient être obtenus dans l'avenir.

ii) Franchisés Silver Cross

En septembre 2015, la société a acquis les actifs de trois franchises opérant sous la bannière Silver Cross. Ce sont des magasins de produits d'accessibilité neufs et recyclés. Savaria poursuit ainsi sa stratégie consistant à détenir des magasins corporatifs dans les principaux marchés canadiens afin de répondre aux besoins de mobilité de la population vieillissante.

La juste valeur de la contrepartie totale transférée s'établit à 482 000 \$. Elle inclut des versements initiaux à la date d'acquisition de 477 000 \$ et un billet de 5 000 \$ payable en un versement à la date d'anniversaire de l'acquisition d'une des franchises. Le billet à payer ne porte aucun intérêt et a été comptabilisé à sa juste valeur.

Les coûts liés aux acquisitions, au montant de 40 000 \$, ont été inclus dans les autres charges de 2015. Les sommes versées ont été payées à même les fonds en caisse disponibles de la société.

Les actifs acquis sont principalement des droits recouvrés, des stocks et des immobilisations corporelles.

Les acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Les résultats opérationnels ont été présentés dans les états financiers consolidés à compter des dates d'acquisition. La répartition des prix d'achat ci-dessous est finale.

	2016	2015
Actifs acquis		
Actifs courants	6 795 \$	97 \$
Immobilisations corporelles	23	53
Immobilisations incorporelles :		
Marques de commerce	352	-
Droits recouvrés	-	132
Goodwill	1 671	232
	8 841 \$	514 \$
Passifs pris en charge		
Passifs courants	143	23
Passifs d'impôt différé	23	9
	166 \$	32 \$
Juste valeur de l'actif net acquis	8 675 \$	482 \$
Moins :		
Billet à payer courant	-	5
Flux de trésorerie liés à l'acquisition	8 675 \$	477 \$

5 . Trésorerie

	2016	2015
Solde en banque	51 230 \$	30 832 \$
Avances bancaires utilisées à des fins de gestion de la trésorerie (note 11)	-	(1 125)
Trésorerie	51 230 \$	29 707 \$

À la suite de la mise en place d'un processus de consolidation des comptes bancaires en dollars canadiens de la société mère et de ses filiales, les soldes débiteurs et créditeurs sont présentés nets dans la trésorerie.

En date du 31 décembre 2016, aucun montant (5 120 000 \$ au 31 décembre 2015) n'est réservé pour garantir les pertes non réalisées sur les contrats de change (note 23 D)).

6 . Créances et autres débiteurs

	2016	2015
Créances	12 809 \$	12 253 \$
Moins : provision pour mauvaises créances	(506)	(649)
	12 303 \$	11 604 \$
Taxes à la consommation à recevoir	810	1 152
Autres montants à recevoir	47	122
	13 160 \$	12 878 \$

Les risques de crédit, de taux de change et de perte de valeur liés aux créances et autres débiteurs auxquels la société est exposée sont divulgués à la note 23.

7 . Stocks

	2016	2015
Matières premières et sous-assemblages	15 393 \$	15 367 \$
Produits en cours	545	330
Produits finis	8 854	2 414
	24 792 \$	18 111 \$

En 2016, le montant des matières premières, des composantes de sous-assemblages et des variations dans les produits en cours et les produits finis constaté dans le coût des ventes a totalisé 72 027 000 \$ (60 223 000 \$ en 2015). Les dévaluations et les renversements sont inclus dans le coût des ventes.

La provision pour les stocks a évolué comme suit durant l'exercice :

	2016	2015
Solde aux 1 ^{er} janvier	1 105 \$	784 \$
Dévaluation à la valeur de réalisation nette	1 129	759
Provisions renversées	(139)	(284)
Provisions utilisées	(106)	(154)
Solde aux 31 décembre	1 989 \$	1 105 \$

Aux 31 décembre 2016 et 2015, tous les stocks ci-dessus étaient donnés en garantie de passifs.

8 . Immobilisations corporelles

	Coût					
	Solde aux 1 ^{er} janvier	Acquisitions ⁽¹⁾	Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises (note 4)	Cessions	Incidence de la variation des taux de change	Solde aux 31 décembre
2015						
Terrain	4 134 \$	1 500 \$	- \$	- \$	- \$	5 634 \$
Bâtiment	6 309	4 947	-	-	-	11 256
Machinerie et équipement	4 723	295	-	(54)	43	5 007
Mobilier et agencement	444	63	18	(63)	5	467
Matériel roulant	1 079	415	31	(176)	14	1 363
Matériel informatique	542	46	-	(6)	9	591
Améliorations locatives	395	17	4	-	36	452
	17 626 \$	7 283 \$	53 \$	(299) \$	107 \$	24 770 \$
2016						
Terrain	5 634 \$	45 \$	- \$	- \$	- \$	5 679 \$
Bâtiment	11 256	355	-	-	-	11 611
Machinerie et équipement	5 007	1 206	-	(145)	(41)	6 027
Mobilier et agencement	467	78	-	(101)	(4)	440
Matériel roulant	1 363	404	23	(95)	(13)	1 682
Matériel informatique	591	55	-	(41)	(7)	598
Améliorations locatives	452	344	-	(138)	(28)	630
	24 770 \$	2 487 \$	23 \$	(520) \$	(93) \$	26 667 \$
	Amortissement					
	Solde aux 1 ^{er} janvier	Charge d'amortissement	Cessions	Incidence de la variation des taux de change	Solde aux 31 décembre	
2015						
Bâtiment	722 \$	330 \$	- \$	- \$	1 052 \$	
Machinerie et équipement	3 470	297	(7)	22	3 782	
Mobilier et agencement	260	69	(52)	4	281	
Matériel roulant	485	225	(172)	8	546	
Matériel informatique	388	67	(6)	7	456	
Améliorations locatives	179	74	-	11	264	
	5 504 \$	1 062 \$	(237) \$	52 \$	6 381 \$	
2016						
Bâtiment	1 052 \$	454 \$	- \$	- \$	1 506	
Machinerie et équipement	3 782	335	(142)	(23)	3 952	
Mobilier et agencement	281	63	(93)	(4)	247	
Matériel roulant	546	294	(89)	(8)	743	
Matériel informatique	456	61	(41)	(3)	473	
Améliorations locatives	264	102	(138)	(12)	216	
	6 381 \$	1 309 \$	(503) \$	(50) \$	7 137 \$	
	Valeur comptable aux 31 décembre					
	2016		2015			
Terrain	5 679 \$		5 634 \$			
Bâtiment	10 105		10 204			
Machinerie et équipement	2 075		1 225			
Mobilier et agencement	193		186			
Matériel roulant	939		817			
Matériel informatique	125		135			
Améliorations locatives	414		188			
	19 530 \$		18 389 \$			

⁽¹⁾ Voir note 21 B) concernant les transactions sans effet sur la trésorerie

8 . Immobilisations corporelles (suite)

Amortissement

La charge d'amortissement est comptabilisée comme suit :

	2016	2015
Coût des ventes	881 \$	700 \$
Frais d'administration	249	245
Frais de vente	179	117
	1 309 \$	1 062 \$

9 . Immobilisations incorporelles

	Coût					Solde aux 31 décembre
	Solde aux 1 ^{er} janvier	Augmentation ⁽¹⁾	Augmentation par le développement interne ⁽¹⁾	Augmentation par le biais de regroupements d'entreprises (note 4)	Radiations	
2015						
Marques de commerce	453 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	453 \$
Listes de clients	2 811	-	-	-	-	2 811
Licences de distribution	322	-	-	-	-	322
Contrats de maintenance	870	-	-	-	-	870
Technologie	236	-	-	-	-	236
Droits recouverts	-	-	-	132	-	132
Logiciels	777	27	-	-	-	804
Frais de développement différés	1 451	-	616	-	(62)	2 005
	6 920 \$	27 \$	616 \$	132 \$	(62) \$	7 633 \$
2016						
Marques de commerce	453 \$	- \$	- \$	352 \$	(300) \$	505 \$
Listes de clients	2 811	-	-	-	-	2 811
Licences de distribution	322	-	-	-	-	322
Contrats de maintenance	870	-	-	-	-	870
Technologie	236	-	-	-	-	236
Droits recouverts	132	-	-	-	-	132
Logiciels	804	32	-	-	-	836
Frais de développement différés	2 005	-	511	-	-	2 516
	7 633 \$	32 \$	511 \$	352 \$	(300) \$	8 228 \$
	Amortissement				Valeur comptable au 31 décembre	
	Solde au 1 ^{er} janvier	Charge d'amortissement	Radiations	Solde au 31 décembre		
2015						
Marques de commerce	243 \$	70 \$	- \$	313 \$	140 \$	
Listes de clients	1 685	305	-	1 990	821	
Licences de distribution	295	27	-	322	-	
Contrats de maintenance	419	87	-	506	364	
Technologie	13	43	-	56	180	
Droits recouverts	-	11	-	11	121	
Logiciels	635	44	-	679	125	
Frais de développement différés	969	160	(62)	1 067	938	
	4 259 \$	747 \$	(62) \$	4 944 \$	2 689 \$	

⁽¹⁾ Voir note 21 B) concernant les transactions sans effet sur la trésorerie

9 . Immobilisations incorporelles (suite)

	Amortissement				Valeur comptable au 31 décembre
	Solde au 1 ^{er} janvier	Charge d'amortissement	Radiations	Solde au 31 décembre	
2016					
Marques de commerce	313 \$	24 \$	(300) \$	37 \$	468 \$
Listes de clients	1 990	132	-	2 122	689
Licences de distribution	322	-	-	322	-
Contrats de maintenance	506	87	-	593	277
Technologie	56	43	-	99	137
Droits recouverts	11	44	-	55	77
Logiciels	679	41	-	720	116
Frais de développement différés	1 067	320	-	1 387	1 129
	4 944 \$	691 \$	(300) \$	5 335 \$	2 893 \$

Amortissement

La charge d'amortissement est comptabilisée comme suit :

	2016	2015
Frais d'administration	43 \$	62 \$
Frais de vente	320	498
Frais de recherche et développement	328	187
	691 \$	747 \$

10 . Goodwill

	Note	2016	2015
Solde aux 1 ^{er} janvier		7 485 \$	7 253 \$
Acquisitions d'entreprises	4	1 671	232
Solde aux 31 décembre		9 156 \$	7 485 \$

Test de dépréciation pour les UGT comprenant du goodwill

Aux fins de test de dépréciation, le goodwill est affecté aux UGT ou groupes d'UGT qui bénéficient des synergies du regroupement d'entreprises.

La valeur comptable du goodwill affecté à chaque unité est la suivante :

	2016	2015
Accessibilité	6 869 \$	6 869 \$
Véhicules adaptés	2 287	616
	9 156 \$	7 485 \$

Les montants recouvrables de ces UGT sont basés sur leur valeur d'utilité. Ils ont été déterminés comme étant plus élevés que leur valeur comptable.

Les valeurs d'utilité sont déterminées en escomptant les flux de trésorerie futurs générés par les UGT. Les valeurs d'utilité en 2016 ont été déterminées d'une manière similaire à 2015. Le calcul des valeurs d'utilité est basé sur les hypothèses clés suivantes :

- Les flux de trésorerie sont projetés sur une période de cinq ans et basés sur l'expérience passée et les résultats opérationnels réels, en utilisant un taux de croissance constant de 10 % (2 % en 2015) pour les UGT regroupées dans Accessibilité et 5 % (néant en 2015) pour les UGT regroupées dans Véhicules adaptés (néant en 2015);
- La croissance annuelle anticipée des revenus incluse dans les projections de flux de trésorerie est basée sur le plan d'affaires;

10 . Goodwill (suite)

Test de dépréciation pour les UGT comprenant du goodwill (suite)

· Un taux d'escompte haut et bas avant impôt de 14,9 % et 13,2 % (idem en 2015) est appliqué afin de déterminer le montant recouvrable de l'unité. Le taux d'escompte utilisé est basé sur l'expérience passée et la moyenne pondérée de l'industrie du coût des capitaux, qui est basé sur une fourchette possible de levier sur dette de 19 %, à un taux d'intérêt du marché haut et bas de 3,2 % et 2,7 %;

· Les valeurs attribuées aux hypothèses clés représentent l'évaluation de la direction sur les tendances futures de l'industrie de l'accessibilité et sont basées sur des données externes autant qu'internes (données historiques).

11 . Avances bancaires

La société a une marge de crédit autorisée au montant de 10 000 000 \$. Celle-ci porte intérêt au taux préférentiel. Le montant maximal tiré sur la marge de crédit ne peut pas excéder la somme de 90 % de certains comptes qui bénéficient d'une subvention, 80 % de toutes les autres créances canadiennes, 75 % des créances US et 50 % des stocks de matières premières et de produits finis, déduction faite des créances fournisseur de moins de 30 jours, jusqu'à concurrence de 10 000 000 \$. Une description des garanties données pour l'ensemble du financement accordé par l'institution financière de la société est disponible à la note 23 E). Au 31 décembre 2016, la marge de crédit n'était pas utilisée (solde de 1 125 000 \$ au 31 décembre 2015).

12 . Fournisseurs et autres créditeurs

	2016	2015
Fournisseurs et charges à payer	11 929 \$	9 410 \$
Salaires et déductions à la source à payer	1 649	1 127
Vacances à payer	668	534
Taxes à la consommation à payer	94	69
	14 340 \$	11 140 \$

Les risques de taux de change et de liquidité liés aux fournisseurs et autres créditeurs auxquels la société est exposée sont divulgués à la note 23.

13 . Dette à long terme

Cette note fournit de l'information sur les modalités de la dette à long terme de la société, qui est mesurée au coût amorti.

	2016	2015
Passifs courants		
Partie courante de la dette à long terme	3 388 \$	2 918 \$
Partie courante des obligations en vertu de contrats de location	48	62
	3 436 \$	2 980 \$
Passifs non courants		
Dette à long terme	13 806 \$	14 175 \$
Obligations en vertu de contrats de location	49	97
	13 855 \$	14 272 \$

13 . Dette à long terme (suite)

Les détails sont comme suit:

	Taux d'intérêt effectif au 31 décembre 2016	Versements mensuels de capital (sauf exception)	Échéances	2016	2015
Emprunt d'un montant initial de 9 600 000 \$, portant intérêt au taux des acceptations bancaires ajusté au taux fixe pour cinq ans de 2,08 % selon un contrat de swap de taux d'intérêt. Des frais d'estampillage de 1,5 % s'ajoutent à ce taux ⁽¹⁾	3,58 %	53 \$	Avril 2027	6 615 \$	7 252 \$
Emprunt d'un montant initial de 7 000 000 \$, portant intérêt au taux des acceptations bancaires ajusté au taux fixe pour cinq ans de 1,98 % selon un contrat de swap de taux d'intérêt. Des frais d'estampillage de 1,5 % s'ajoutent à ce taux ⁽¹⁾	3,48 %	83 \$	Avril 2019	2 324	3 321
Emprunt d'un montant initial de 6 200 000 \$ dont 2 000 000 \$ ont été versés au cours de l'exercice (4 200 000 \$ en 2015). La dette porte intérêt au taux des acceptations bancaires ajusté au taux fixe pour cinq ans de 1,18 % selon un contrat de swap de taux d'intérêt. Des frais d'estampillage de 1,5 % s'ajoutent à ce taux, remboursable par des versements mensuels en capital de 43 000 \$ pour les premiers 60 mois et de 30 000 \$ pour les prochains 120 mois ⁽¹⁾	2,68%	43 \$	Juin 2031	5 915	4 184
Emprunt d'un montant initial de 564 000 \$ dont le taux d'intérêt est fixé pour les premiers 36 mois ⁽¹⁾	4,11 %	9 \$	Juillet 2018	167	278
Emprunt d'un montant initial de 649 000 \$ (512 000 \$ US) ⁽¹⁾	4,60 %	11 \$	Juillet 2021	630	-
Billet à payer relatif à l'acquisition d'une entreprise d'un montant nominal de 2 200 000 \$ et d'une juste valeur initiale de 1 914 000 \$, ne portant pas intérêt, remboursable par des versements biannuels débutant en mars 2015	6,50 %	275 \$	Septembre 2018	1 040	1 513
Billet à payer relatif à l'acquisition d'une entreprise d'un montant nominal de 421 000 \$ et d'une juste valeur initiale de 395 000 \$, ne portant pas intérêt (voir note 28)	6,50 %	421 \$	Août 2011	421	421
Billet à payer relatif à l'acquisition d'une entreprise d'un montant nominal et d'une juste valeur initiale de 5 000 \$, ne portant pas intérêt, remboursable en un versement en septembre 2016	-	5 \$	Septembre 2016	-	5
Emprunts au montant initial total de 171 000 \$. Remboursables par versements mensuels, incluant intérêts	0 % à 4,49 %	1 \$ à 3 \$	Décembre 2017 à mai 2019	82	119
Emprunts en vertu de contrats de location-financement pour un montant initial total de 247 000 \$. Aux termes des contrats, la société a l'option d'acquérir le matériel à la juste valeur marchande. Remboursables par versements mensuels ou trimestriels	3,87 % à 11,28 %	2 \$ à 13 \$	Mars 2017 à mars 2020	97	159
				17 291 \$	17 252 \$

⁽¹⁾ Une description des garanties données pour l'ensemble du financement accordé par l'institution financière de la société est disponible à la note 23 E).

13 . Dette à long terme (suite)

Les obligations en vertu de contrats de location-financement se détaillent comme suit :

	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Versements minimums futurs	Intérêts	Valeur actualisée des versements minimums	Versements minimums futurs	Intérêts	Valeur actualisée des versements minimums
Moins d'un an	53 \$	5 \$	48 \$	72 \$	9 \$	63 \$
Entre un et cinq ans	52	3	49	104	8	96
	105 \$	8 \$	97 \$	176 \$	17 \$	159 \$

14 . Provision pour garantie

	2016	2015
Solde aux 1 ^{er} janvier	1 197 \$	1 135 \$
Provisions effectuées	867	723
Provisions utilisées	(797)	(661)
Solde aux 31 décembre	1 267 \$	1 197 \$
Courant	510 \$	477 \$
Non courant	757	720
	1 267 \$	1 197 \$

Dans le cours normal de ses activités, la société prend en charge certaines composantes en remplacement de composantes défectueuses en vertu des garanties offertes sur les produits qu'elle vend. Les garanties ont une durée de trois (3) mois, douze (12) mois ou trente-six (36) mois selon le produit. La provision est basée sur des estimations fondées sur son expérience antérieure pour des produits et services similaires. Il est donc possible que les conditions changent et que cela nécessite un changement important dans les montants comptabilisés.

15 . Capital et autres éléments des capitaux propres

A) Capital-actions et bons de souscription

Actions autorisées

Nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote, participantes et sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang sans valeur nominale, pouvant être émises en séries

Nombre illimité d'actions privilégiées de deuxième rang sans valeur nominale, pouvant être émises en séries

Le 13 mai 2015, la société a complété un placement privé par prise ferme de 2 875 000 actions ordinaires au prix de 5,00 \$ par action, pour un produit brut revenant à Savaria de 14 375 000 \$ et un produit, déduction faite des frais financiers avant impôt de 13 527 000 \$.

Le 16 juin 2016, la société a complété un placement privé par prise ferme de 2 600 000 actions ordinaires au prix de 7,80 \$ par action, pour un produit brut revenant à Savaria de 20 280 000 \$ et un produit, déduction faite des frais financiers de 19 094 000 \$.

Durant 2016, la société a émis 165 833 actions ordinaires (150 000 en 2015) à un prix moyen de 1,88 \$ par action (1,35 \$ en 2015) à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions. Le cours moyen pondéré de l'action aux dates d'exercice de ces options d'achat d'actions était de 7,74 \$ (4,12 \$ en 2015). Ces exercices ont donné lieu à une augmentation du capital-actions de 347 000 \$ (235 000 \$ en 2015) et à une réduction du surplus d'apport de 35 000 \$ (34 000 \$ en 2015). Durant la même période, 1 008 500 bons de souscription ont été exercés et échangés contre le même nombre d'actions ordinaires (néant en 2015) au prix de 4,25 \$ par action. Ces exercices ont donné lieu à une augmentation du capital-actions de 4 286 000 \$ (néant en 2015).

15 . Capital et autres éléments des capitaux propres (suite)

B) Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global comprend les éléments suivants :

Le compte cumulatif de conversion

Le compte cumulatif de conversion comprend toutes les variations de change provenant de la conversion des états financiers des établissements étrangers.

Gains (pertes) latent(e)s sur la couverture de flux de trésorerie

La provision de couverture comprend la partie efficace cumulative de la variation nette de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie liés à des transactions de couverture non échues encore.

C) Dividendes

Les dividendes suivants ont été déclarés et payés par la société :

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2016	2015
21,5 cents par action ordinaire qualifiée (17 cents en 2015)	7 395 \$	5 416 \$

16 . Revenus

	2016	2015
Ventes de biens	112 079 \$	88 334 \$
Prestation de services	6 813	6 084
Redevances	836	845
	119 728 \$	95 263 \$

17 . Avantages du personnel

	2016	2015
Gages et salaires	27 140 \$	22 062 \$
Avantages aux employés	3 488	2 945
Cotisations aux régimes à cotisations définies	79	76
Rémunération à base d'actions	357	257
	31 064 \$	25 340 \$

18 . Produits financiers et charges financières

	2016	2015
Revenus d'intérêts	365 \$	231 \$
Gain de change net	265	1 345
Produits financiers	630 \$	1 576 \$
Intérêts sur la dette à long terme	613 \$	563 \$
Dépense d'intérêt et frais bancaires	212	186
Charges financières	825 \$	749 \$

19 . Impôts

	2016	2015
Charge d'impôt exigible		
Exercice courant	4 855 \$	3 504 \$
Charge (économie) d'impôt différé		
Création et renversement des écarts temporaires	98	(216)
Charge totale d'impôt sur le résultat	4 953 \$	3 288 \$

Impôt comptabilisé dans les autres éléments du résultat global

	2016			2015		
	Avant impôt	Charge d'impôt	Déduction faite des impôts	Avant impôt	Avantage (charge) d'impôt	Déduction faite des impôts
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	2 075 \$	(536) \$	1 539 \$	(11 457) \$	2 943 \$	(8 514) \$
Pertes sur contrats de change portées au résultat net au cours de l'exercice	4 634	(1 191)	3 443	4 177	(1 075)	3 102
Gains (pertes) net(te)s latent(e)s sur la conversion des états financiers d'établissements étrangers	(484)	-	(484)	428	-	428
	6 225 \$	(1 727) \$	4 498 \$	(6 852) \$	1 868 \$	(4 984) \$

Rapprochement du taux d'impôt effectif

	2016		2015	
	Taux	Montant	Taux	Montant
Résultat net		12 301 \$		8 944 \$
Charge d'impôt totale		4 953		3 288
Résultat avant impôt		17 254 \$		12 232 \$
Impôt en utilisant le taux d'impôt domestique de la société	26,0 %	4 486 \$	25,8 %	3 152 \$
Impôt retenu sur rapatriement de fonds d'une filiale étrangère	1,1 %	181	0,5 %	61
Rémunération à base d'actions non déductible	0,5 %	93	0,5 %	66
Autres	1,1 %	193	0,1 %	9
	28,7 %	4 953 \$	26,9 %	3 288 \$

Actifs d'impôt différé non comptabilisés

Un actif d'impôt différé n'a pas été reconnu pour les items suivants :

	2016	2015
Pertes autres qu'en capital reportées	1 399 \$	1 388 \$
Pertes en capital reportées	342 \$	351 \$

Les pertes autres qu'en capital, totalisant 1 399 000 \$ au niveau fédéral américain et 664 000 \$ au niveau des états américains, viennent à échéance entre 2017 et 2033. Les pertes en capital, totalisant 342 000 \$ au niveau fédéral canadien ainsi qu'au Québec, n'ont pas de date d'échéance.

Un actif d'impôt différé n'a pas été reconnu en relation avec ces items étant donné qu'il n'est pas probable que la société puisse utiliser ces pertes.

19 . Impôts (suite)

Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés comme suit :

	Actifs		Passifs		Nets	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Pertes reportées	1 143 \$	1 219 \$	- \$	- \$	1 143 \$	1 219 \$
Frais de développement différés	35	104	(297)	(301)	(262)	(197)
Provisions non déductibles (incluant la garantie et les stocks)	715	530	-	-	715	530
Immobilisations corporelles	17	19	(263)	(166)	(246)	(147)
Crédits d'impôt à l'investissement	30	36	(70)	(80)	(40)	(44)
Immobilisations incorporelles	103	72	(117)	(147)	(14)	(75)
Contrats de change et de swap de taux d'intérêt	1 496	3 223	-	-	1 496	3 223
Frais financiers	573	378	(17)	(13)	556	365
Autres	388	399	(71)	(79)	317	320
Actifs (passifs) d'impôt	4 500 \$	5 980 \$	(835) \$	(786) \$	3 665 \$	5 194 \$
Compensation d'impôt	(652)	(558)	652	558	-	-
Actifs (passifs) d'impôt net	3 848 \$	5 422 \$	(183) \$	(228) \$	3 665 \$	5 194 \$

Certaines filiales qui sont en position d'actifs nets d'impôt différé au montant de 420 000 \$ ont entraîné des pertes au cours de l'exercice. La société considère qu'il est probable de réaliser ces actifs d'impôt différé.

Variation des actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés durant l'exercice

	Solde au 1 ^{er} janvier 2015	Comptabilisé à même le résultat net	Augmentation par le biais d'un regroupement d'entreprises (note 4)	Augmentation par le biais de coûts d'émission liés à un placement privé	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde au 31 décembre 2015
Pertes reportées	990 \$	229 \$	- \$	- \$	- \$	1 219 \$
Frais de développement différés	(142)	(55)	-	-	-	(197)
Provisions non déductibles (incluant la garantie et les stocks)	518	12	-	-	-	530
Immobilisations corporelles	(28)	(119)	-	-	-	(147)
Crédits d'impôt à l'investissement	(111)	67	-	-	-	(44)
Immobilisations incorporelles	(115)	49	(9)	-	-	(75)
Contrats de change et de swap de taux d'intérêt	1 363	(8)	-	-	1 868	3 223
Frais financiers	239	(105)	-	231	-	365
Autres	174	146	-	-	-	320
	2 888 \$	216 \$	(9) \$	231 \$	1 868 \$	5 194 \$

19 . Impôts (suite)

	Solde au 1 ^{er} janvier 2016	Comptabilisé à même le résultat net	Augmentation par le biais d'un regroupement d'entreprises (note 4)	Augmentation par le biais de coûts d'émission liés à un placement privé	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde au 31 décembre 2016
Pertes reportées	1 219 \$	(76) \$	- \$	- \$	- \$	1 143 \$
Frais de développement différés	(197)	(65)	-	-	-	(262)
Provisions non déductibles (incluant la garantie et les stocks)	530	185	-	-	-	715
Immobilisations corporelles	(147)	(99)	-	-	-	(246)
Crédits d'impôt à l'investissement	(44)	4	-	-	-	(40)
Immobilisations incorporelles	(75)	84	(23)	-	-	(14)
Contrats de change et de swap de taux d'intérêt	3 223	-	-	-	(1 727)	1 496
Frais financiers	365	(128)	-	319	-	556
Autres	320	(3)	-	-	-	317
	5 194 \$	(98) \$	(23) \$	319 \$	(1 727) \$	3 665 \$

20 . Résultat par action

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat de base par action et du résultat dilué par action :

	2016	2015
Résultat net	12 301 \$	8 944 \$
Résultat de base par action :		
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	34 270 454	31 447 322
Résultat de base par action	0,36 \$	0,28 \$
Résultat dilué par action :		
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	34 270 454	31 447 322
Effet des titres potentiellement dilutifs	1 645 060	998 652
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	35 915 514	32 445 974
Résultat dilué par action	0,34 \$	0,28 \$

Au 31 décembre 2016, 75 000 options (245 000 en 2015) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions en raison de leur effet antidilutif.

La valeur moyenne du marché des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options d'achat d'actions est basée sur des prix cotés sur le marché pour la période durant laquelle les options étaient en circulation.

21 . Flux de trésorerie

A) Variation nette des éléments hors caisse liés aux opérations

	2016	2015
Créances et autres débiteurs	349 \$	168 \$
Créances de crédits d'impôt	(108)	(24)
Stocks	(1 442)	(708)
Charges payées d'avance	(314)	(56)
Fournisseurs et autres créditeurs	3 751	494
Produits différés	(152)	611
Provision pour garantie	70	62
	2 154 \$	547 \$

21 . Flux de trésorerie (suite)

B) Transactions sans effet sur la trésorerie

En 2016, les transactions sans effet sur la trésorerie suivantes ont eu lieu : créance de crédits d'impôt appliquée à l'encontre des passifs d'impôts exigibles au montant de 416 000 \$ (386 000 \$ en 2015) et 97 000 \$ (228 000 \$ en 2015) à l'encontre des frais de développement différés, renversement aux immobilisations corporelles de dépôts au montant de 106 000 \$ (23 000 \$ en 2015) et conversion de stocks en immobilisations corporelles au montant de 21 000 \$. De plus, les transactions non monétaires suivantes s'ajoutent à celles énumérées ci-dessus pour l'exercice 2015 : conversion d'immobilisations corporelles en stocks au montant de 34 000 \$, acquisition d'immobilisations corporelles par l'entremise de contrats de location-financement au montant de 31 000 \$ et renversement d'un solde d'une dette à long terme aux immobilisations corporelles à la fin d'un contrat de location-financement au montant de 8 000 \$.

22 . Paiements fondés sur des actions

La société a mis sur pied un régime d'option d'achat d'actions pour ses administrateurs, membres de la direction, employés et consultants, en vertu duquel le conseil d'administration peut leur attribuer des options leur permettant d'acquérir des actions de la société à un prix d'exercice établi par le conseil. Le prix d'exercice est le cours de clôture de l'action de la journée précédant l'attribution des options. Les droits d'exercice deviennent généralement acquis sur une période variant entre un an et cinq ans à compter de la date d'attribution, et les options doivent être levées dans un délai maximal de six ans, sauf en cas de retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Les options exercées sont réglées en actions. Au 31 décembre 2016, 1 508 000 options pouvaient encore être octroyées par la société (1 763 000 au 31 décembre 2015).

La valeur de chaque option est estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes avec les hypothèses ci-dessous :

Exercice clos le 31 décembre	Nombre d'options attribuées	Taux d'intérêt sans risque ⁽¹⁾	Rendement prévu des dividendes ⁽¹⁾	Volatilité prévue ⁽¹⁾	Durée prévue
2016	290 000	0,78 %	3,27 %	29 %	3 et 6 ans
2015	595 000	0,96 %	2,95 %	31 %	3 et 6 ans

⁽¹⁾ Moyenne pondérée

La juste valeur estimative des options attribuées en 2016 s'élève à 350 000 \$ (584 000 \$ en 2015). Cette valeur est amortie par imputation aux résultats au cours de la période d'acquisition des droits d'exercice en question.

En 2016, un coût de rémunération total de 357 000 \$ (257 000 \$ en 2015) pour les attributions d'options d'achat d'actions au profit des salariés et des administrateurs a été comptabilisé dans les frais d'administration et a été porté au crédit du surplus d'apport.

	2016		2015	
	Nombre d'options	Moyenne pondérée des prix de levée	Nombre d'options	Moyenne pondérée des prix de levée
En circulation aux 1 ^{er} janvier	1 467 500	3,83 \$	1 022 500	2,64 \$
Attribuées	290 000	6,35	595 000	5,25
Exercées	(165 833)	1,88	(150 000)	1,35
Échues	(25 000)	1,55	-	-
Renoncées	(10 000)	5,17	-	-
En circulation aux 31 décembre	1 556 667	4,73 \$	1 467 500	3,83 \$
Pouvant être exercées aux 31 décembre	307 083	5,00 \$	306 250	3,37 \$

22 . Paiements fondés sur des actions (suite)

Les tableaux suivants résument certaines informations concernant les options d'achat d'actions en circulation aux 31 décembre :

2016					
Options en circulation				Options pouvant être levées	
Fourchette des prix de levée	Nombre d'options	Moyenne pondérée des durées de vie contractuelles résiduelles	Moyenne pondérée des prix de levée	Nombre d'options	Moyenne pondérée des prix de levée
1,50 \$ à 1,90 \$	146 667	2,4 ans	1,68 \$	13 333	1,50 \$
3,45 \$ à 3,65 \$	535 000	3,1 ans	3,56	75 000	3,45
4,70 \$ à 5,91 \$	635 000	3,7 ans	5,24	125 000	5,50
6,08 \$ à 11,33 \$	240 000	3,6 ans	7,83	93 750	6,08
1,50 \$ à 11,33 \$	1 556 667	3,4 ans	4,73 \$	307 083	5,00 \$

2015					
Options en circulation				Options pouvant être levées	
Fourchette des prix de levée	Nombre d'options	Moyenne pondérée des durées de vie contractuelles résiduelles	Moyenne pondérée des prix de levée	Nombre d'options	Moyenne pondérée des prix de levée
1,50 \$ à 1,90 \$	312 500	3,3 ans	1,64 \$	112 500	1,52 \$
3,45 \$ à 3,65 \$	560 000	4,9 ans	3,55	100 000	3,45
4,70 \$ à 5,91 \$	595 000	5,6 ans	5,25	93 750	5,50
1,50 \$ à 5,91 \$	1 467 500	4,8 ans	3,83 \$	306 250	3,37 \$

23 . Instruments financiers

Le tableau ci-dessous indique la présentation des instruments financiers dérivés aux états consolidés de la situation financière.

	2016	2015
Actifs non courants		
Instruments dérivés de change	129 \$	- \$
Instruments dérivés de taux d'intérêt	42	-
	171 \$	- \$
Passifs courants		
Instruments dérivés de change	4 252 \$	5 686 \$
Instruments dérivés de taux d'intérêt	46	126
	4 298 \$	5 812 \$
Passifs non courants		
Instruments dérivés de change	1 699 \$	6 686 \$
Instruments dérivés de taux d'intérêt	-	37
	1 699 \$	6 723 \$

A) Gestion des risques financiers

Aperçu

La société est exposée aux risques suivants par son utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit;
- risque de liquidité;
- risque du marché.

Cette note présente de l'information sur chacun des risques ci-dessus auxquels la société est exposée et la gestion du capital de la société.

23 . Instruments financiers (suite)

A) Gestion des risques financiers (suite)

Cadre de la gestion du risque

Le conseil d'administration a la responsabilité globale de l'établissement et la surveillance du cadre de gestion du risque de la société.

Les politiques de gestion du risque de la société sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels la société fait face, d'établir des limites de risque et des contrôles appropriés et de surveiller les risques et le respect des limites. Les politiques et systèmes de gestion du risque sont révisés régulièrement afin d'y refléter les changements dans les conditions du marché et dans les activités de la société.

Le comité d'audit de la société contrôle la manière dont la direction surveille le respect des politiques et procédures de gestion du risque et s'assure que le cadre de gestion du risque est adéquat en relation avec les risques auxquels la société fait face.

B) Risque de crédit

La trésorerie et les instruments financiers dérivés sont détenus ou émis par des institutions financières dont la cote de crédit est de qualité supérieure. Ainsi, la société considère que le risque de non-performance de ces institutions financières est négligeable.

La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et elle minimise son risque de crédit en concluant des opérations avec un grand nombre de clients dans divers secteurs d'activité.

La société détient des garanties sur des actifs personnels comme caution sur les prêts à long terme.

Risque de crédit auquel la société est exposée

La valeur comptable des actifs financiers représente le risque de crédit maximal.

Le risque de crédit maximal pour les prêts et les créances, avant la provision pour mauvaises créances, à la date de clôture par secteur géographique, est de :

	2016	2015
Canada	5 409 \$	4 638 \$
États-Unis	6 725	7 055
Autres régions	675	560
	12 809 \$	12 253 \$

Perte de valeur

L'âge des créances à la date de clôture est :

	2016		2015	
	Brut	Provision	Brut	Provision
Courant, 0-60 jours	10 364 \$	- \$	10 061 \$	- \$
Échu, 61-90 jours	789	21	858	30
Échu, plus de 90 jours	1 656	485	1 334	619
	12 809 \$	506 \$	12 253 \$	649 \$

La provision pour mauvaises créances a évolué comme suit durant l'exercice :

	2016	2015
Solde aux 1 ^{er} janvier	649 \$	557 \$
Augmentation de la provision pour mauvaises créances	118	206
Radiation de montants à recevoir :		
Secteur Accessibilité	(255)	(105)
Secteur Véhicules adaptés	(6)	(9)
Solde aux 31 décembre	506 \$	649 \$

23 . Instruments financiers (suite)

C) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la société éprouve des difficultés à honorer ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance. La direction analyse le niveau des liquidités de la société de façon continue pour s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses engagements. Afin de s'assurer de disposer des liquidités nécessaires pour remplir ses obligations à court terme, la société maintient des modalités de paiement avec ses clients semblables à celles dont elle dispose auprès de ses fournisseurs.

Au 31 décembre 2016, la société disposait d'un fonds de roulement de 63 635 000 \$ (37 028 000 \$ au 31 décembre 2015) et de facilités de crédit non utilisées de 10 000 000 \$ (6 375 000 \$ au 31 décembre 2015).

Les tableaux suivants résument les échéances contractuelles des passifs financiers, incluant les versements estimés d'intérêt et excluant l'effet des ententes de compensation.

	2016					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	14 246 \$	14 246 \$	14 246 \$	- \$	- \$	- \$
Dette à long terme, incluant la partie courante et les intérêts	17 291	19 519	3 954	5 246	2 990	7 329
Autres passifs à long terme	49	49	-	16	14	19
	31 586 \$	33 814 \$	18 200 \$	5 262 \$	3 004 \$	7 348 \$
Passifs financiers dérivés						
Contrats de change à terme						
Sorties de fonds	5 951 \$	71 223 \$	25 444 \$	45 779 \$	- \$	- \$
Entrées de fonds	-	(65 378)	(21 176)	(44 202)	-	-
Contrats de swap de taux d'intérêt	46	46	46	-	-	-
	5 997 \$	5 891 \$	4 314 \$	1 577 \$	- \$	- \$
	2015					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	11 071 \$	11 071 \$	11 071 \$	- \$	- \$	- \$
Dette à long terme, incluant la partie courante et les intérêts	17 252	19 570	3 406	6 009	2 795	7 360
	28 323 \$	30 641 \$	14 477 \$	6 009 \$	2 795 \$	7 360 \$
Passifs financiers dérivés						
Contrats de change à terme						
Sorties de fonds	12 372 \$	74 851 \$	24 187 \$	50 664	- \$	- \$
Entrées de fonds	-	(62 433)	(18 480)	(43 953)	-	-
Contrats de swap de taux d'intérêt	163	164	126	38 \$	-	-
	12 535 \$	12 582 \$	5 833 \$	6 749 \$	- \$	- \$

23 . Instruments financiers (suite)

D) Risques de marché

i) Risque de change

La société réalise approximativement 58 % (63 % en 2015) de ses revenus en monnaies étrangères et est, par conséquent, exposée à des risques de marché liés aux fluctuations des monnaies étrangères. Ces risques sont partiellement compensés par ses achats de matières premières en dollars américains et par l'utilisation de contrats de change à terme. Ces contrats obligent la société à vendre des dollars américains à des taux prédéterminés.

La direction a établi une politique exigeant que la société gère le risque de change lié à sa devise fonctionnelle. L'objectif de cette politique consiste à minimiser les risques associés aux transactions en devises étrangères, plus particulièrement le dollar américain, pour ainsi protéger le bénéfice brut contre les fluctuations importantes de la valeur du dollar canadien face aux devises étrangères et pour éviter la spéculation sur la valeur des devises. La société s'acquitte de cette tâche en concluant des contrats à terme sur devises. Selon la politique, les entrées nettes prévues en devises américaines peuvent être couvertes jusqu'à un maximum de 75 %.

Par ailleurs, la société dispose d'une ligne de substitution au montant de 11 100 000 \$ lui permettant de s'exposer à des risques de pertes potentielles sur les contrats de change sur une période de couverture maximale de 36 mois. Ces conditions ont été amendées le 25 janvier 2017. Voir événements subséquents (note 30).

Les tableaux ci-dessous résument les caractéristiques des contrats de change à terme aux 31 décembre :

2016			
Échéance	Type	Taux de change moyen pondéré	Montants contractuels (en milliers de dollars US)
0 à 12 mois	Vente	1,1145	19 000 \$
12 à 24 mois	Vente	1,2654	18 000
24 à 35 mois	Vente	1,2985	16 500
		1,2220	53 500 \$

2015			
Échéance	Type	Taux de change moyen pondéré	Montants contractuels (en milliers de dollars US)
0 à 12 mois	Vente	1,0560	17 500 \$
12 à 24 mois	Vente	1,1145	19 000
24 à 36 mois	Vente	1,2654	18 000
		1,1456	54 500 \$

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète en général les montants estimatifs que la société paierait ou recevrait lors d'un règlement hypothétique des contrats à la date de clôture de l'exercice.

Aucune inefficacité n'a été comptabilisée dans le résultat net pour les couvertures de flux de trésorerie puisque les sources d'inefficacité sont non significatives. En 2016, la variation de la valeur des instruments de couverture au montant de 1 916 000 \$ (variation négative de 11 442 000 \$ en 2015), utilisée pour calculer la partie inefficace des relations de couvertures de risque de change, était identique à la variation de la valeur des éléments couverts employée.

23 . Instruments financiers (suite)

i) Risque de change (suite)

La juste valeur des instruments financiers dérivés, laquelle est présentée au cumul des autres éléments du résultat étendu, avant les impôts différés de 1 496 000 \$ (3 179 000 \$ au 31 décembre 2015), s'établit comme suit aux 31 décembre :

	2016	2015
Pertes non réalisées sur contrats de change à terme venant à échéance dans les douze prochains mois	(4 252) \$	(5 686) \$
Gains non réalisés sur contrats de change à terme venant à échéance après les douze prochains mois	129 \$	- \$
Pertes non réalisées sur contrats de change à terme venant à échéance après les douze prochains mois	(1 699)	(6 686)
	(1 570) \$	(6 686) \$
	(5 822) \$	(12 372) \$

Aux 31 décembre 2016 et 2015, si les autres variables demeuraient inchangées, une variation à la hausse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait comme incidence une augmentation des « Autres éléments du résultat global » de l'ordre de 361 000 \$ après impôt (620 000 \$ en 2015). Une variation à la baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait comme incidence une diminution des « Autres éléments du résultat global » de l'ordre de 419 000 \$ après impôt (628 000 \$ en 2015).

La société ne détient ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins commerciales ou spéculatives. Les instruments financiers dérivés font l'objet de procédures régulières de contrôle en ce qui concerne les conditions de crédit, les contrôles financiers et les procédures de gestion et de surveillance de risque.

Incidence du risque de change lié au dollar américain sur les éléments monétaires libellés en dollars américains :

(en milliers de dollars US)

	2016	2015
Trésorerie	4 204 \$	1 909 \$
Créances et autres débiteurs	5 320	5 436
Prêts à long terme, incluant la partie courante	-	10
Fournisseurs et autres créditeurs	(1 242)	(878)
Dette à long terme	(469)	-
Total des éléments monétaires libellés en dollars américains	7 813 \$	6 477 \$

Aux 31 décembre 2016 et 2015, si les autres variables demeuraient inchangées, une variation à la hausse ou à la baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait comme incidence une diminution ou une augmentation des « Produits (charges) financier(ère)s » de l'ordre de 78 000 \$ (65 000 \$ en 2015) ou de 57 000 \$ (47 000 \$ en 2015) après impôt .

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt auquel est exposée la société découle de la trésorerie, des prêts à long terme, des emprunts bancaires et des emprunts à long terme. La trésorerie et les emprunts à taux variables exposent la société au risque de variation des flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, tandis que les prêts à long terme et les emprunts à taux fixes exposent la société au risque de variation de la juste valeur en raison de la fluctuation des taux d'intérêt.

La société analyse de façon continue son exposition au risque de taux d'intérêt et examine les options de renouvellement et de refinancement qui lui sont disponibles pour minimiser ce risque. Elle a conclu des opérations d'échange de taux d'intérêt (« contrats de swap ») afin de minimiser son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur les dettes à long terme suivantes:

23 . Instruments financiers (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt (suite)

Échéance	Taux d'intérêt fixe	Valeur nominale initiale	Solde	
			2016	2015
avril 2017	1,98%	7 000 \$	2 324 \$	3 321 \$
avril 2017	2,08%	9 600 \$	6 615 \$	7 252 \$
juillet 2021	1,18%	6 200 \$	5 915 \$	- \$

Des frais d'estampillage de 1,5 % s'ajoutent aux taux d'intérêt mentionnés ci-dessus. La société dispose d'une ligne de trésorerie au montant maximal de 800 000 \$ pour couvrir le risque de perte potentielle lors de la conversion de son taux d'intérêt variable à un taux fixe.

Ces instruments dérivés ont été désignés comme couverture aux fins comptables. La juste valeur des instruments financiers, laquelle est présentée au cumul des autres éléments du résultat étendu, avant les impôts différés de 1 000 \$ (44 000 \$ au 31 décembre 2015), s'établit comme suit aux 31 décembre :

	2016	2015
Gains non réalisés sur contrats de swap de taux d'intérêt applicables à la partie non courante de la dette à long terme	42 \$	- \$
Pertes non réalisées sur contrats de swap de taux d'intérêt applicables à la partie courante de la dette à long terme	(46)	(126)
Pertes non réalisées sur contrats de swap de taux d'intérêt applicables à la partie non courante de la dette à long terme	-	(37)
	(4) \$	(163) \$

Aucune inefficacité n'a été comptabilisée dans le résultat net pour les couvertures de flux de trésorerie puisque les sources d'inefficacité sont non significatives. En 2016, la variation de la valeur des instruments de couverture au montant de 159 000 \$ (variation négative de 15 000 \$ en 2015), utilisée pour calculer la partie inefficace des relations de couvertures de risque de taux d'intérêt, était identique à la variation de la valeur des éléments couverts employée.

Le seul élément monétaire à taux variable présentant un risque d'incidence sur le résultat net advenant une variation du taux d'intérêt est l'avance bancaire qui n'était pas utilisée au 31 décembre 2016 (solde de 1 125 000 \$ au 31 décembre 2015).

Au 31 décembre 2016, si les autres variables demeuraient inchangées, une variation à la hausse de 100 points de base du taux préférentiel n'aurait pas d'effet significatif sur le résultat net (idem en 2015) ou sur les « Autres éléments du résultat global » (impact défavorable de 33 000 \$ après impôt en 2015). Une variation à la baisse de 100 points de base du taux préférentiel n'aurait pas d'effet significatif sur le résultat net (idem en 2015) ou sur les « Autres éléments du résultat global » (impact favorable de 206 000 \$ après impôt en 2015).

iii) Risque de prix

Les produits de la société comportent des centaines de composantes fabriquées par près de 100 fournisseurs sur la scène internationale. Les prix de ces composantes peuvent varier et avoir une incidence sur les marges bénéficiaires de la société. Grâce à son modèle d'affaires flexible, la société peut changer de fournisseur au besoin afin de minimiser ce risque.

La société n'utilise pas de produit dérivé lié au prix des matières.

Juste valeur versus valeur comptable

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, incluant leur niveau dans la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur. Ils n'incluent pas l'information sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers présentés au coût amorti lorsque la valeur comptable de ceux-ci représente une approximation raisonnable de la juste valeur.

23 . Instruments financiers (suite)

Juste valeur versus valeur comptable (suite)

	2016				
	Valeur comptable	Juste valeur			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs présentés au coût amorti					
Prêts à long terme	33 \$	- \$	- \$	33 \$	33 \$
Actifs présentés à la juste valeur					
Contrats de change à terme	129 \$	-	129	-	129
Contrats de swap de taux d'intérêt	42	-	42	-	42
	171 \$				
Passifs présentés à la juste valeur					
Contrats de change à terme	(5 951) \$	-	(5 951)	-	(5 951)
Contrats de swap de taux d'intérêt	(46)	-	(46)	-	(46)
	(5 997) \$				
Passifs présentés au coût amorti					
Dette à long terme	(17 291) \$	-	-	(17 287)	(17 287)

	2015				
	Valeur comptable	Juste valeur			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs présentés au coût amorti					
Prêts à long terme	51 \$	- \$	- \$	51 \$	51 \$
Passifs présentés à la juste valeur					
Contrats de change à terme	(12 372) \$	-	(12 372)	-	(12 372)
Contrats de swap de taux d'intérêt	(163)	-	(163)	-	(163)
	(12 535) \$				
Passifs présentés au coût amorti					
Dette à long terme	(17 252) \$	-	-	(17 243)	(17 243)

La base pour la détermination de la juste valeur est divulguée à la note 25.

E) Gestion du capital

La société définit les composantes de sa structure de capital comme étant la dette à long terme et les avances bancaires moins la trésorerie plus les capitaux propres.

	2016	2015
Trésorerie	(51 230) \$	(29 707) \$
Dette à long terme, incluant la partie courante	17 291	17 252
Capitaux propres	(33 939) \$	(12 455) \$
Total de la structure de capital	49 046 \$	36 758 \$

La politique du conseil d'administration est de maintenir une solide assise financière afin de maintenir la confiance des investisseurs, des créiteurs et du marché et de soutenir le développement futur de l'entreprise. La direction surveille le rendement sur le capital, qui est défini par la société comme étant le résultat des activités opérationnelles divisé par les capitaux propres. La direction surveille aussi le niveau de dividendes aux actionnaires ordinaires.

La société utilise un processus de consolidation des comptes bancaires en dollars canadiens pour optimiser les besoins et excédents de liquidités de la société mère et de ses filiales. Tant que le solde net des comptes demeure positif, aucun intérêt n'est exigible. Ce processus est administré par l'institution financière de la société.

La société surveille le capital basé sur plusieurs ratios financiers et indicateurs de performance non financiers.

23 . Instruments financiers (suite)

E) Gestion du capital (suite)

La société doit respecter des conditions imposées par diverses ententes bancaires et s'assurer qu'elles soient respectées. Elle a respecté toutes les conditions imposées par ses prêteurs tout au long de l'exercice.

De plus, la société a donné les actifs suivants comme garantie sur ces diverses ententes bancaires : une hypothèque mobilière de premier rang de 50 000 000 \$ sur l'universalité des biens meubles de la société et de ses filiales, une garantie selon l'article 427 de la *Loi sur les banques* sur les stocks, des hypothèques mobilières de premier rang de 9 700 000 \$ et de 6 200 000 \$ grevant les immeubles de la société ainsi qu'un cautionnement solidaire de 50 000 000 \$ couvrant toutes les filiales de la société.

De temps à autre, la société rachète ses propres actions. Le moment de ces achats dépend du prix du marché des actions. Il n'y a pas eu de changement durant l'exercice dans l'approche du groupe en gestion du capital. Ni la société ni ses filiales ne sont assujetties à des exigences externes en matière de capital.

24 . Engagements

À titre de locataire

Les contrats de location-exploitation sans possibilité d'annulation sont payables comme suit :

	2016	2015
Moins d'un an	1 320 \$	664 \$
Entre un et cinq ans	3 144	850
Plus de cinq ans	1 106	-
	5 570 \$	1 514 \$

La société a conclu des ententes pour la location de ses locaux ainsi que des contrats de location-exploitation pour la location de matériel roulant et d'équipement. Les baux sur les immeubles ont des durées restantes de 4 à 118 mois, et la plupart de ceux-ci ont une option de renouvellement à la fin du bail.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, un montant de 550 000 \$ (406 000 \$ en 2015) est comptabilisé dans le coût des ventes et un montant de 421 000 \$ (482 000 \$ en 2015) est comptabilisé dans les charges opérationnelles en relation avec les contrats de location-exploitation.

Le 22 août 2016, la société a signé un engagement pour l'achat d'un immeuble à Toronto, Ontario, pour un montant de 3 900 000 \$. Des dépôts totalisant 262 000 \$ ont été déboursés au 31 décembre 2016. La clôture de la transaction est prévue pour le 31 mai 2017.

25 . Détermination des justes valeurs

Plusieurs des méthodes comptables et de divulgation de la société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et passifs financiers que des actifs et passifs non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

A) Immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises est basée sur la valeur marchande. La juste valeur des éléments d'équipement, mobilier et agencement, matériel roulant, matériel informatique et améliorations locatives est basée sur une approche fondée sur le marché et sur le coût utilisant les prix du marché pour des éléments similaires, lorsqu'ils sont disponibles, et un coût de remplacement, lorsqu'approprié.

25 . Détermination des justes valeurs (suite)

B) Immobilisations incorporelles

La juste valeur des marques de commerce acquises lors d'un regroupement d'entreprises est basée sur une estimation escomptée des paiements de redevances qui ont été évités par le fait que la société possède les marques de commerce. La juste valeur des listes de clients acquises lors d'un regroupement d'entreprises est déterminée en utilisant la méthode de l'excédent du résultat multipériode par laquelle l'actif en question est évalué après y avoir déduit un rendement raisonnable sur tous les autres actifs qui participent à la création des flux de trésorerie y afférents.

La juste valeur des autres immobilisations incorporelles est basée sur les flux de trésorerie escomptés prévus provenant de l'utilisation et la vente éventuelle des actifs.

C) Stocks

La juste valeur des stocks acquis lors d'un regroupement d'entreprises est basée sur le prix de vente estimé dans le cours normal des affaires moins les coûts d'achèvement et de vente estimés, et une marge de profit raisonnable basée sur l'effort requis pour acheter et vendre les stocks.

D) Actifs au coût amorti

Les actifs au coût amorti sont estimés comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, escomptés en utilisant le taux d'intérêt du marché à la date de clôture.

E) Dérivés

La juste valeur des contrats de change est estimée en escomptant la différence entre le montant contractuel à terme et la valeur actuelle à terme pour le montant résiduel du contrat utilisant un taux d'intérêt sans risque (basé sur les bons du Trésor). La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est estimée en escomptant la différence entre le taux d'intérêt du contrat de swap et les taux du marché sur la valeur des emprunts.

La juste valeur reflète le risque de crédit de l'instrument et inclut un ajustement afin de tenir compte du risque de crédit de l'entité de la société et de la contrepartie lorsqu'approprié.

F) Passifs au coût amorti

La juste valeur, qui est déterminée aux fins de divulgation, est calculée sur la valeur actualisée des sorties de fonds en capital et intérêts qui sont escomptées au taux du marché à la date de clôture.

G) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des options d'achat d'actions est mesurée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes. Les données de mesures incluent la valeur de l'action à la date de la mesure, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité prévue (basée sur la moyenne pondérée historique de volatilité, ajustée pour des variations prévues dues à de l'information à laquelle le public a accès), la moyenne pondérée de la durée de vie de l'instrument (basée sur l'expérience passée et le comportement général du détenteur des options), les dividendes prévus et le taux d'intérêt sans risque (basé sur les bons du Trésor).

26 . Subventions gouvernementales

Au cours de l'exercice 2016, la société a comptabilisé des crédits d'impôt pour la recherche scientifique et développement expérimental s'élevant à 139 000 \$ (251 000 \$ en 2015). Un montant de 172 000 \$ n'a pas encore fait l'objet de cotisation par les autorités fiscales.

La société a également comptabilisé des crédits d'impôt pour apprentis de 61 000 \$ (91 000 \$ en 2015) qui n'ont pas encore fait l'objet de cotisation par les autorités fiscales.

Ces crédits ont été comptabilisés comme suit :

	2016	2015
Diminution des frais de développement différés	98 \$	237 \$
Diminution du coût des ventes	61	91
Diminution des frais de recherche et développement	41	14
	200 \$	342 \$

27 . Secteurs opérationnels

Information sur les secteurs opérationnels

La société est structurée selon deux secteurs opérationnels qui sont présentés distinctement aux fins de l'information financière. Les secteurs sont essentiellement structurés en fonction des principaux segments de marché qu'ils desservent. Le secteur *Accessibilité* inclut la fabrication et la distribution d'équipements d'accessibilité résidentiels et commerciaux pour personnes à mobilité restreinte ainsi que l'exploitation d'un réseau de franchisés et de magasins corporatifs où est vendu de l'équipement d'accessibilité neuf et recyclé et d'un programme d'identification de prospects par lequel sont distribués les noms de clients potentiels à plus de 100 affiliés en Amérique du Nord. Le secteur *Véhicules adaptés* effectue la conversion, l'adaptation et la distribution de véhicules pour les personnes à mobilité restreinte, à des fins personnelles ou commerciales.

	2016			
	Accessibilité	Véhicules adaptés	Siège social	Total
Revenus externes	96 248 \$	23 480 \$	- \$	119 728 \$
Résultat (perte) avant impôt	18 698 \$	1 156 \$	(2 600) \$	17 254 \$
Actifs des secteurs	63 203 \$	18 021 \$	44 908 \$	126 132 \$
Passifs des secteurs	23 364 \$	4 022 \$	15 761 \$	43 147 \$
Dépenses en capital	1 429 \$	2 845 \$	1 063 \$	5 337 \$

	2015			
	Accessibilité	Véhicules adaptés	Siège social	Total
Revenus externes	82 620 \$	12 643 \$	- \$	95 263 \$
Résultat (perte) avant impôt	12 523 \$	1 230 \$	(1 521) \$	12 232 \$
Actifs des secteurs	48 452 \$	6 460 \$	40 773 \$	95 685 \$
Passifs des secteurs	27 382 \$	1 256 \$	17 834 \$	46 472 \$
Dépenses en capital	1 714 \$	429 \$	6 362 \$	8 505 \$

Information géographique

	Revenus		Actifs non courants	
	2016	2015	2016	2015
Canada	49 804 \$	34 539 \$	35 441 \$	33 545 \$
États-Unis	61 594	52 530	17	16
Autres régions	8 330	8 194	435	567
	119 728 \$	95 263 \$	35 893 \$	34 128 \$

Les revenus sont affectés aux régions géographiques selon la destination des produits expédiés.

28 . Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, la société fait l'objet de réclamations et de litiges. Bien que le dénouement des procédures ne puisse pas être déterminé avec certitude, la direction juge que toute responsabilité qui découlerait de telles éventualités n'aurait pas d'incidence négative importante sur les états financiers consolidés de la société.

La société a reçu une réclamation en relation avec le paiement du billet à payer déjà comptabilisé au montant de 421 000 \$ lié à l'acquisition de Freedom en 2010 ainsi qu'une somme de 762 000 \$ liée au contrat d'emploi de l'ancien actionnaire de cette compagnie. La société a émis une demande reconventionnelle concernant la réclamation liée à l'acquisition ainsi qu'une demande pour que soit rejetée la réclamation liée au contrat d'emploi. Cette dernière demande ayant été refusée, la société en a appelé de la décision. Le dénouement de ces réclamations ne peut pas être déterminé à cette date.

29 . Parties liées

A) Rémunération des principaux dirigeants et administrateurs

	2016	2015
Avantages du personnel à court terme	916 \$	806 \$
Paiements fondés sur des actions	539	375
	1 455 \$	1 181 \$

B) Transactions avec les principaux dirigeants et administrateurs

Les administrateurs de la société contrôlent 39,6 % (47,8 % en 2015) des actions avec droit de vote de la société.

La société a comptabilisé un montant de 43 000 \$ (71 000 \$ en 2015) pour des services comptables et fiscaux rendus par une entité dont un associé est un administrateur et le chef de la direction financière de la société. De ce montant, aucun montant n'est comptabilisé comme fournisseurs et autres créiteurs aux états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2016 et 2015.

Les conditions rattachées à ces ententes reflètent les conditions du marché.

30 . Événements subséquents

Le 25 janvier 2017, la société a signé une entente avec son institution financière afin d'augmenter la ligne de substitution qui lui permet de s'exposer à des risques de pertes potentielles sur les contrats de change de 11 100 000 \$ à 17 810 000 \$ ainsi qu'à augmenter la période maximale de couverture de 36 mois à 48 mois (voir note 23).

Le 2 février 2017, le Conseil d'administration de la société a déclaré un dividende de 6,5 cents (0,065 \$) par action ordinaire payable le 27 février 2017 aux actionnaires inscrits aux registres de la société à la fermeture des bureaux le 13 février 2017.

Le 10 février 2017, la société a conclu l'acquisition de tous les actifs de Premier Lifts Inc., un important distributeur d'ascenseurs de la région de Baltimore - Washington, pour un prix d'achat d'environ 3 100 000 \$ US (4 162 000 \$ CA), sujet à certains ajustements, versé le jour de la clôture à même la trésorerie de la société.